

ANNEE 2024

**SEANCE PUBLIQUE
DU 4 NOVEMBRE 2024**

Délibération n°

2024080

Date de convocation : 25/10/2024

Date d'affichage : 07/11/2024

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 17
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 23

Vote : 23
Pour : 23
Abstention : 0
Contre : 0

Adopté à l'unanimité

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

Envoyé en préfecture le 06/11/2024

Reçu en préfecture le 06/11/2024

Publié le

ID : 064-216401000-20241104-2024080-DE



L'an deux mille vingt-quatre, le 4 novembre à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal à la mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 25 octobre 2024, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms. Yannick BASSIER, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Cédric BRESAC, Christian GARRIGUES, Mikel AMILIBIA, Jean-Baptiste HALTY, Arnaud PAVLOVSKY.

Mmes Emmanuelle DALLET, Valérie RECARTE, Valérie ETCHART, Fleur BEYRIS, Marie GRABET DIT BOUCHET, Guénaël LE CAM, Laure TREMOUILLE, Bénédicte LARCEBEAU.

Absents excusés : M. Frédéric ETCHEGARAY (pouvoir à M. Arnaud PAVLOVSKY), M. Marc PERRIER (pouvoir à Mme Guénaël LE CAM), Mmes Céline FAYS (pouvoir à M. Cédric BRESAC), Nathalie HARAN (pouvoir à M. Yannick BASSIER), Maud BARRAL (pouvoir à Mme Valérie RECARTE), Sylvie ITHOURRIA (pouvoir à Mme Valérie ETCHART).

Secrétaire de séance : Mme Marie GRABET DIT BOUCHET.

**O.J n°9 : Demande de subvention dans le cadre de la
DETR/DSIL 2025 pour le projet de création d'un
columbarium dans le cimetière communal**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Le cimetière de Bassussarry va faire l'objet d'un aménagement, afin de créer un columbarium, jusqu'à présent inexistant pour un montant des travaux estimé à 9 816.20€ HT.

Pour permettre sa concrétisation sur l'exercice 2025, Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de solliciter une subvention dans le cadre de l'enveloppe 2025 de la D.E.T.R/D.S.I.L.

Création d'un columbarium

DEPENSES		RECETTES		
Nature des dépenses	Montants HT	Nature des recettes	%	€
CHAPPE BETON	781.20€	D.E.T.R 2025	30	2 944.86€
10 CASES	8 750€			
IMPREVUS	285€			
TOTAL DEPENSES HT	9 816.20€	Autofinancement de la commune	70	6 871.34€
TOTAL DEPENSES HT	9 816.20€	TOTAL RECETTES HT		9 816.20€

Le Conseil municipal,

APRES avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le plan de financement présenté,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention dans le cadre de l'enveloppe 2025 de la D.E.T.R /D.S.I.L, permettant de solliciter une subvention d'un montant de 2 944.86€,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches administratives permettant de faire aboutir cette demande de subvention.

Fait à Bassussarry le 4 novembre 2024.

Le Maire,

Miche LAHORGUE

